

FILE COPY
RETURN TO
DISTRIBUTION
Bureau C. 111



Distr.
GENERALE
S/4535
26 septembre 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 1960 ADRESSEE AU
SECRETARE GENERAL PAR LE PRESIDENT DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU MALI

J'AI L'HONNEUR D'INFORMER VOTRE EXCELLENCE ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
DE LA PROCLAMATION PAR LOI NR 60-35/AL/RS DU 22 SEPTEMBRE 1960 DE LA REPUBLIQUE
DU MALI COMME ETAT INDEPENDANT ET SOUVERAIN STOP LA REPUBLIQUE DU MALI SOLLICITE
SON ADMISSION A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES STOP AU NOM DE LA REPUBLIQUE DU
MALI J'ACCEPTTE LES OBLIGATIONS DE L'ARTICLE 4 DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES ET
M'ENGAGE A LES EXECUTER AVEC LOYALISME ET SINCERITE STOP HAUTE CONSIDERATION

Signé : MODIBO KEITA

PRESIDENT DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU MALI